

Programme de l'Équipe du Québec 2025-2026



Programme Bronze et Argent sans encadrement –

Pour athlètes ayant des programmes et des niveaux de performance Argent, voile-études, Bronze.

Programme développement sans encadrement : ¹

Pour les athlètes en classes de développement et pour les athlètes jr en classes olympiques qui suivent un plan annuel répondant aux critères d'identification et aux critères minimum d'activités.

Durée du programme: 1 novembre 2025 au 31 octobre 2026

Frais d'adhésion (taxables): Athlètes du Québec : 1 200 \$

Paielements: 1 seul versement au 1er novembre 2025.

Inclus dans le forfait des athlètes en classes de développement sans encadrement:

- Assurance responsabilité civile en compétition.
- Admissibilité à du soutien financier (remboursement de dépenses) lorsque les objectifs de performances identifiées par Voile Québec sont atteints.
- Admissibilité au processus de sélection des équipes de Voile Canada.
- Tests physiques Voile Québec.
- Uniforme de l'Équipe du Québec.
- 1 Camps d'entraînements de la FVQ, printemps ou automne.
- Admissibilité à l'identification de l'athlète par la fédération auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (Seul le top 9 masculin et féminin est admissible au soutien lié à l'identification).
- Admissibilité aux services connexes offerts aux athlètes identifiés des équipes provinciales (programme Alliances Sport-Études, services des centres régionaux d'entraînement multisports, etc.) (des frais peuvent être applicables).
- Admissibilité aux bourses de SportsQuébec.
- Lettres de motivation d'absence, de déplacements et de candidatures requises par les programmes scolaires et de bourses.
- Taux préférentiel pour les événements à la carte.
- Tester le programme Synergique.

Obligations :

- Suivre un plan annuel qui respecte les critères d'identification, le niveau minimum d'activité et les lignes directrices du modèle de développement de l'athlète.
- Soumettre son plan annuel, ses rapports d'activité et son budget lorsque prescrit.
- Respecter le code d'éthique des athlètes de l'équipe du Québec.
- Respecter les règles de l'Équipe du Québec en ce qui a trait au port de l'uniforme de l'Équipe du Qc.
- Être membre en règle d'un club affilié à Voile Canada/Voile Québec.

Non inclus:

- Frais d'encadrement (coaching) et de dépenses d'entraîneur.
- Frais d'inscription de l'athlète aux régates.
- Dépenses liées aux déplacements de l'athlète.
- Inscription à toute activité de Voile Canada.
- Transport de bateau.
- Frais médico-sportifs supplémentaires.

1) Pour être admissible, le programme doit être approuvé par la FVQ, répondre aux critères minimums d'activité prescrits pour les athlètes visés, être offert par un club affilié et un entraîneur certifié.

Programme de l'Équipe du Québec 2025-2026



Programme OR sans encadrement – Athlètes en classes olympiques de 18 ans et plus, suivant un programme d'entraînement OR avec le niveau de développement et de performance approprié.

Programme OR (sans encadrement) : ¹

Programme annuel pour les athlètes en classes olympiques de 18 ans et plus.

Durée du programme: 1 novembre 2025 au 31 octobre 2026

Frais d'adhésion (taxables): Athlètes du Québec : 550 \$

Paielements: 1 seul versement au 1er novembre 2025.

Inclus dans le programme OR sans encadrement:

- Assurance responsabilité civile en compétition.
- Admissibilité à du soutien financier (remboursement de dépenses) lorsque les objectifs de performance identifiés par Voile Québec sont atteints.
- Programme annuel soumis aux entraîneurs de Voile Canada pour approbation et recommandation.
- Admissibilité au processus de sélection des équipes de Voile Canada.
- Tests physiques Voile Québec.
- Uniforme de l'Équipe du Québec.
- 1 Camps d'entraînements de la FVQ, printemps ou automne.
- Admissibilité à l'identification de l'athlète par la fédération auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).
- Admissibilité aux services connexes offerts aux athlètes identifiés des équipes provinciales (programme Alliances Sport-Études, services des centres régionaux d'entraînement multisports, etc.) (des frais peuvent être applicables).
- Admissibilité aux bourses de SportsQuébec.
- Lettres de motivation d'absence, de déplacements et de candidatures requises par les programmes scolaires.
- Taux préférentiel pour les événements à la carte.
- Tester le programme Synergique.

Obligations:

- Suivre un plan annuel qui respecte les critères d'identification, le niveau minimum d'activité et les lignes directrices du modèle de développement de l'athlète.
- Soumettre son plan annuel, ses rapports d'activité et son budget lorsque prescrit.
- Respecter le code d'éthique des athlètes de l'Équipe du Québec.
- Respecter les règles de l'Équipe du Québec en ce qui a trait au port de l'uniforme de l'Équipe du Québec.
- Être membre en règle d'un club affilié à Voile Canada/Voile Québec.

Non inclus:

- Frais d'encadrement (coaching) et de dépenses d'entraîneur.
- Frais d'inscription de l'athlète aux régates.
- Dépenses liées aux déplacements de l'athlète.
- Inscription aux activités de Voile Canada.
- Transport de bateau.
- Frais médico-sportifs supplémentaires.

1) Pour être admissible, le programme doit être approuvé par la FVQ, répondre aux critères minimums d'activité prescrits pour les athlètes visés, être offert par un club affilié et un entraîneur certifié.